

Le D. I. C.

Collectif de Défense des Intérêts Communaux de Vaylats

juin 2018 - n° 7

Coucou, nous revoilà. Le D.I.C. communique et vous informe.

O S O N S le D I R E et le F A I R E

I - Faisons le point sur notre projet d'adressage (dénomination des routes et chemins et numérotation des habitations)

A ce jour, le projet réalisé par le DIC qui rappelons-le, était prévu dans son programme électoral de mars 2014 est actuellement :

- mis en forme,
- chiffré,
- présenté au Conseil Municipal qui l'a validé et soumis au budget 2018 pour une somme de 13.000 € qui correspond à notre estimation initiale.

Notre mission sur ce projet est à ce jour terminée et il appartient au Maire de faire procéder à sa mise en œuvre dans les meilleurs délais, pour le bien de tous.

Nous joignons à votre attention le courrier vous informant de votre future adresse et nous nous tenons à votre disposition pour toute information complémentaire que vous souhaiteriez, en nous contactant à l'une des adresses suivantes :

- mail : collectif.dic@orange.fr
- site : <http://collectifledic.e-monsite.com>
- téléphone : [06.79.87.40.45](tel:06.79.87.40.45)

II – Quoi de neuf depuis notre dernier bulletin ?

Pour nous, 2 projets majeurs sont actuellement en cours à savoir, « Salle des fêtes » et « Assainissement » sur lesquels des communications suffisantes n'ont pas été faites.

- Salle des fêtes, désormais appelée salle polyvalente :

Quelles sont les entreprises intervenantes ?

Quel était le budget prévisionnel ? d'autant que ce projet est jumelé avec la mise aux normes du bâtiment mairie et logement supérieur.

Quel sera le coût de cette réalisation ?

Quel financement ? Fonds propres ? Subventions Etat – Région – Département ?

Emprunt ?

Et enfin, quelle sera la date de mise à disposition aux associations locales et aux habitants et/ou particuliers divers ?

- Assainissement collectif :

Ce projet en cours d'étude fait l'objet de différentes rumeurs.

« Le vent de la discorde soufflerait-il sur celui-ci ?

De la discorde peut-être pas, mais de la mésentente sûrement ...»

Nous rappelons que la municipalité en place avait prévu dans son programme de communiquer systématiquement par voie de réunion publique sur les sujets importants. Il ne faut donc pas s'étonner de la propagation d'informations erronées, déformées, ou disproportionnées qui circulent.

A ce propos :

Où en est le dossier ?

Quel est le budget prévisionnel ?

Quel en est le financement, Fonds propres ? Subventions Etat – Région – Département ? Emprunt ?

Qui est concerné ? Dans quel périmètre ?

Qui sera impacté par une éventuelle taxe sur l'assainissement ?

- Embellissement du village et de la Commune en général :

Le département du LOT est sans aucun doute un des plus beaux de France.

Les villages qui s'égrènent le long des routes départementales sont tous plus beaux les uns que les autres et souvent très bien entretenus et fleuris. C'est un vrai bonheur que de se promener sur ces routes qui sillonnent cette campagne paisible et encore préservée.

Douce France chantait le poète il n'y a pas si longtemps...

Mais que dire de notre village quand on en parle ? Aussi beau que les autres ?

Alors qu'est ce que l'on attend pour

1. le fleurir
2. enlever ces affreuses « quilles » sensées assurer la sécurité de la RD 19 qui le traverse. Un essai qui n'était que provisoire et qui perdure en l'état depuis plus de 8 ou 10 ans !
3. sensibiliser les habitants et faire le nécessaire afin d'éviter de laisser pourrir des carcasses de voitures, mobil-home et autres décharges à ciel ouvert que l'on retrouve un peu partout !

Ce n'est pas compliqué, il suffit de se promener pour s'en rendre compte...

Et pourquoi ne pas prévoir une journée citoyenne – c'est tendance en ce moment – qui irait dans ce sens. En voilà une bonne idée !

Une pétition est en cours en ce moment à l'initiative de Mr Michel Delteil. Elle pose ce problème d'une façon très aiguë à l'entrée du village en face de chez lui ! A ce jour plus de 80 signatures sont enregistrées. A suivre...

Alors Mesdames et Messieurs les Elus que faut-il faire devant ce problème de pollution qui est une honte pour notre village ? Et que faites-vous pour le résoudre ?

N'oublions pas que Vaylats ne se trouve qu'à quelques kilomètres d'un des plus beaux villages de France !

Récemment La Dépêche du Midi vient de lancer un concours dont le thème est le suivant :



Chacun peut participer, dans l'une des catégories suivantes : Le village le plus attractif, le village le plus innovant, le village le plus solidaire, le village le plus « développement durable ».

Seule la catégorie « Le village le plus « développement durable » semble nous correspondre, mais pour cela il nous faudrait :

Citons La Dépêche... *« Favoriser un développement harmonieux au bénéfice de sa population et des générations futures, voilà un comportement « développement durable ».*
Il peut se manifester à travers un effort en faveur de la qualité environnementale de la commune (eau, assainissement, déchets, énergie...), via un engagement dans une démarche de développement durable, dans la préservation des paysages et du patrimoine.
Et si le village veille à l'appropriation de cette démarche par sa population et par sa jeunesse, c'est encore mieux ».

Désolé mais ce ne sera pas pour cette fois-ci !!!!

Face à toutes ces questions, toujours sans réponse, M. le Maire nous vous invitons à organiser au plus tôt une réunion publique.

Rendez-vous au prochain numéro.

En attendant, enfin l'eau du cimetière ne coule plus !!!! et on peut toujours jouer aux quilles sur la RD19 dans la traverse du village.

Le Collectif D.I.C.

*Le Collectif « Le D.I.C. » - Association loi 1901
publié au JO du 13/12/2014 sous le n° 20140050
collectif.dic@orange.fr - <http://collectifedic.e-monsite.com>*

L e D. I. C.

Collectif de
Défense
des Intérêts
Communaux de
Vaylats

Vaylats le *(date de réception)*

Lettre d'information personnalisée
aux propriétaires de résidences principales
ou secondaires de Vaylats
(voir adresse ci-dessous)

Madame, Monsieur,

Afin d'obéir à des impératifs pratiques et de manière plus générale de faciliter l'accessibilité de l'ensemble des services de proximité aux habitants, le D.I.C. a réalisé en 2016 une opération de numérotation des habitations et de dénomination des rues, opération qui est en cours d'achèvement.

Le cadastre a été mis à jour en conséquence et la liaison GPS est en cours de réalisation par l'I.G.N. informé de cette mise à jour cadastrale.

La poste, la préfecture et les services de secours (SDIS) vont être informés de ces changements, par contre il appartiendra à chacun de vous d'en informer les divers organismes et services vous concernant (SAUR, ERDF, banques, mutuelles, MSA,etc.), ainsi que vos fournisseurs éventuels.

Les habitants de l'ensemble de la commune, vont devoir s'habituer à avoir un numéro de maison et dans certains cas à perdre le nom du lieu-dit auquel ils étaient attachés.

Chacun sera libre cependant de rajouter le nom de son lieu-dit sous son nom, suivi du numéro et du nom de la voie, du code postal et de la commune de Vaylats.

La numérotation est métrique, par rapport à l'origine de la voie, à droite pour les numéros pairs, à gauche pour les impairs.

En cas d'une double entrée dans votre propriété, l'apposition du numéro se fera sur ou au plus près de votre boîte aux lettres.

Concernant votre maison, l'intitulé de votre nouvelle adresse est le suivant :

Si vous le souhaitez et dans l'attente de la pose définitive de la signalisation, vous pouvez d'ores et déjà utiliser l'adresse vous concernant après avoir apposé le numéro provisoire sur votre boîte aux lettres.

Si vous n'êtes plus propriétaire de l'habitation concernée ou si vous avez des locataires dans cette habitation, veuillez en informer soit le nouveau propriétaire, soit le locataire.

Le Collectif D.I.C.

*Le Collectif « Le D.I.C. » - Association loi 1901
publié au JO du 13/12/2014 sous le n° 20140050
collectif.dic@orange.fr - <http://collectifedic.e-monsite.com>*